

## Règlements

---

### COMPORTEMENT

Tous les types de comportement violent sont proscrits aux Camps de jour Bois-de-Boulogne. Les menaces, l'intimidation, le harcèlement, la violence physique, le vandalisme et le vol entraîneront un retrait immédiat du groupe et peuvent entraîner une suspension ou même une expulsion du camp, selon la gravité du geste. Un enfant qui contrevient au code de vie recevra un avis disciplinaire et le parent en sera avisé. Au troisième avis, l'enfant sera expulsé.

### EFFETS PERSONNELS

Les camps n'assument pas la responsabilité des effets personnels perdus ou volés. Les camps s'assurent cependant de prendre toutes les dispositions nécessaires afin de prévenir cette situation tout en comptant sur la collaboration du participant et du parent. Les camps n'assument en aucun cas la responsabilité d'effets personnels de valeur qui seraient apportés au camp. Nous interdisons aussi aux participants d'apporter des appareils électroniques et des articles à échanger au camp. Les tablettes, les téléphones cellulaires, les jeux électroniques et les cartes de jeu de toutes sortes sont interdits sur les sites des camps de jour et au service de garde. Nous vous demandons de les laisser à la maison.

### SORTIES AU PARC

Durant le séjour, des sorties à l'extérieur du site de camp (ex.: parc) peuvent avoir lieu, sans préavis. Ces sites possèdent des infrastructures d'accueil adéquates et sécuritaires et les déplacements se font à pied, de manière contrôlée.

### SORTIES DU MERCREDI

La journée de sortie est le mercredi sauf en cas d'avis contraire. En cas de pluie et/ou d'annulation, elle sera reportée au jeudi. Les enfants doivent porter leur chandail de camp. Il est très important d'être sur le site la journée de la sortie pour **8h30**. Nous ne pourrons pas attendre les retardataires. Les sorties peuvent être modifiées ou annulées sans préavis.

### ABSENCE

Il est important de prévenir l'administration des Camps de jour Bois-de-Boulogne le plus tôt possible pour l'informer de l'absence de votre enfant en composant le (514) 332-3002 et en choisissant l'option correspondant au site de votre enfant.

### SERVICES OFFERTS

- Les camps de jour Bois-de-Boulogne assurent l'encadrement du participant de 7h à 18h pendant toute la durée de son séjour au camp.
- Le service de garde est offert gratuitement de 7h à 9h et de 16h à 18h. Au-delà de 18h, les frais supplémentaires sont de 5 \$/15 minutes de retard et payables en argent comptant à l'animateur en charge.
- Les camps de jours fournissent le matériel et l'équipement nécessaires à la tenue de toutes les activités.

Pour plus d'information

[www.campsbdeb.com](http://www.campsbdeb.com)

---

#### Adresse des sites des camps

**Collège Bois-de-Boulogne**  
10 500, av. de Bois-de-Boulogne  
Montréal, QC H4N 1L4

**École Les Trois-Soleils**  
1250, rue Saint-Denis  
Sainte-Dorothée, Laval, QC H7Y 1N6

**Collège Mont-Royal**  
2165, rue Baldwin  
Montréal, H1L 5A7

**Centre des Sciences de Montréal**  
2, rue de la Commune Ouest  
Montréal, QC H2Y 4B2

**École Paul-Comtois**  
1701, rue Lucerne  
Vimont, Laval, QC H7M 2E9

**École des métiers de l'aérospatiale de Montréal**  
5300, rue Chauveau  
Montréal, H1N 3V7